

REGLEMENT DE L'ECOLE SAINT PIERRE

Année scolaire 2020/2021

Afin que la vie dans notre école soit agréable et que nous puissions travailler et progresser efficacement et harmonieusement, quelques règles de vie sont simples à respecter avec chacune des personnes responsables de notre surveillance aussi bien en classe que sur la cour, à la cantine et dans les couloirs.

COMPORTEMENT GENERAL

- J'arrive à l'heure à l'école. (le matin 8h30 – l'après-midi 13h35).
- Je me lave les mains en arrivant.
- Je respecte les camarades et les adultes qui me prennent en charge.
- J'ai un langage et une attitude corrects.
- Je m'habille avec une tenue décente et adaptée.
- Les écrans (téléphone portable, tablette, nintendo...) sont interdits dans l'école.

EN CLASSE

- J'ai une attitude studieuse, je m'applique dans mon travail.
- Je participe au travail demandé que ce soit un travail individuel ou en groupe.
- Je peux avoir la parole en levant la main, je ne coupe pas la parole.
- J'ai mon matériel et je le maintiens en bon état.
- Je ne me déplace pas sans autorisation.

Si je ne respecte pas ces règles :

- Je reçois des remarques ou un avertissement oral.
- J'ai un travail supplémentaire.
- Je suis convoqué avec mes parents par le chef d'établissement.
- Je respecte « le contrat de comportement » rédigé par le chef d'établissement et l'enseignant.
- Je suis exclu de la classe de manière temporaire.

SUR LA COUR DE RECREATION

- Je ne laisse pas traîner mes vêtements. (les mettre aux portes manteaux si besoin)
- Je jette les papiers dans la poubelle.
- Je respecte les locaux et le matériel collectif (murs, portes, poubelles, jeux...)
- Je ne traîne pas, je ne joue pas, je ne cours pas dans les lieux suivants : les toilettes, les couloirs et les escaliers.
- Je me lave les mains avant de remonter en classe.

Si je ne respecte pas ces règles :

- *Je ramasse les papiers de la cour.*
- *Je suis interdit de jeux durant une récréation.*
- *J'ai une punition écrite donnée par l'adulte.*
- *Je suis exclu de récréation de manière temporaire.*

A LA CANTINE ET AU SELF : pour que le repas soit un moment convivial :

- Je me lave les mains et je monte en silence dans les escaliers
- Je me dirige et rentre dans le self ou la cantine dans le calme.
- Je respecte le personnel de service et les surveillantes.
- Je discute calmement avec les enfants de ma table (pas de cris, chuchotement autorisé).
- Je goûte à chaque plat même si je n'aime pas.
- Je ne me déplace pas pendant le repas (sauf si je demande l'autorisation)
- Je participe au rangement de ma table et je vide mon plateau.
- Je descends en silence dans la cour sans traîner dans les couloirs, dans les escaliers et dans les toilettes.

Si je ne respecte pas ces règles :

- *Je déjeune tout seul à une autre table.*
- *Je déjeune tout seul (pour les enfants du primaire) dans la salle de cantine des maternelles.*
- *Je suis convoqué avec mes parents par le chef d'établissement.*
- *Je suis exclu de la cantine de manière temporaire ou définitive.*